PHOTOGRAPHIE ET BOTANIQUE EN FRANCE DE 1839 A 1914

PAR

CAROLINE FIESCHI

diplômée d'études approfondies diplômée de l'École du Louvre

INTRODUCTION

La photographie a fait l'objet au XIX° siècle de nombreuses applications : elle a été utilisée afin de permettre à des archéologues d'enregistrer l'image de monuments, à des astronomes celle de phénomènes célestes, à des médecins et des aliénistes celle de symptômes cliniques. Ces domaines d'application sont assez bien représentés dans les histoires de la photographie, sous le titre général de « photographie documentaire ». La botanique, en revanche, n'avait jusqu'ici jamais été abordée de ce point de vue, alors que sont conservées de nombreuses photographies produites par des botanistes. Existe-t-il pour autant une véritable « photographie de botanique » ?

SOURCES

L'essentiel des sources utilisées se trouve dans les fonds non inventoriés, non encore étudiés et même quasi inconnus des historiens de la photographie, conservés au Muséum national d'histoire naturelle, dans les laboratoires de cryptogamie, de phanérogamie et de biologie végétale appliquée. Il s'agit de tirages positifs et de négatifs sur plaque de verre, parvenus dans ces laboratoires par dons ou legs. Ces documents ont été complétés grâce à quelques pièces conservées au département des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale de France, à l'Académie des sciences, au Musée de l'éducation, à la Société mycologique de France.

Les sources ne se limitent bien entendu pas aux seules photographies ; cellesci sont parfois conservées au sein d'un fonds comprenant aussi les manuscrits, les publications, la correspondance de leur auteur (comme c'est le cas pour plusieurs fonds conservés au laboratoire de cryptogamie) ; elles ont pu également faire l'objet de commentaires imprimés: publications de leur auteur, comptes rendus d'expositions, articles de périodiques. Ces mêmes sources peuvent en outre évoquer des photographies aujourd'hui inconnues, ou décrire la pratique de la photographie par les scientifiques. La confrontation entre sources iconographiques et sources écrites permet encore de mieux cerner les attentes des botanistes, et d'estimer leur degré de satisfaction.

PREMIÈRE PARTIE GENRES

CHAPITRE PREMIER

HERBIER PHOTOGRAPHIOUE

L'expression « herbier photographique », utilisée dès le XIX esiècle, désigne des séries de planches dont la présentation rappelle celle des feuilles d'herbier. Le but assigné à ces photographies est de fournir une image aussi fidèle que possible de la plante placée devant l'objectif; elle doit en effet pérenniser un échantillon parfois périssable, afin de permettre notamment la détermination d'ultérieurs échantillons, l'image subissant alors une confrontation avec la plante même.

Malgré sa réputation d'exactitude, la photographie présente quelques inconvénients, tels que celui de ne pas rendre la couleur et même de fausser les valeurs. Les botanistes s'emploient à y remédier, soit par l'aquarelle sur tirage pâle, soit, lorsqu'elles ont été mises au point, par le recours aux plaques orthochromatiques. Le volume de la plante est également source de difficultés, une trop faible profondeur de champ donnant des plans flous. La photographie offre sur ce point, cependant, un avantage par rapport aux autres modes de représentation, grâce à la stéréoscopie. Cette solution est proposée dans plusieurs textes, mais semble avoir été peu mise en pratique.

CHAPITRE II

LA PHOTOGRAPHIE. C'EST LA VÉRITÉ

La photographie est utilisée afin de conserver des échantillons dans toute leur fraîcheur. La conservation d'une observation est également une des fonctions qu'elle remplit, et ce d'autant plus que, dès ses origines, elle a la réputation d'être rigoureusement exacte.

Les photographies se présentent ici encore sous forme de séries, bien plus limitées il est vrai, mais destinées cette fois à la comparaison non pas d'un végétal et d'une image, mais entre deux images de même nature : elles ont pour rôle d'enregistrer les étapes d'une expérimentation, portant, par exemple, sur les effets d'un engrais ou sur ceux d'un traitement en phytopathologie. Les photographies

permettent également de conserver une image directement consultable du champ du microscope; en botanique, cette possibilité est surtout exploitée par les diatomistes. La démonstration, s'appuyant parfois sur la photographie, tend ainsi à lui attribuer le statut de preuve.

CHAPITRE III

AMBIGUÏTÉS

Certaines collections semblent remplir les deux fonctions : elles sont à la fois un moyen de conserver l'image d'un spécimen représentatif d'une espèce et celui d'attester la véracité d'une observation quant aux caractères de cette espèce, la valeur de la photographie résidant alors moins dans l'image que dans le texte qui l'accompagne. L'ambiguïté est plus grande encore lorsqu'il s'agit de photographier un spécimen non comme un représentant de son espèce, mais pour lui-même, transformant pour ainsi dire le végétal en monument.

A l'examen des différents genres créés par les botanistes, on constate que la photographie ne remplit que partiellement les rôles qu'ils lui avaient assignés ; on peut donc s'interroger sur la raison de la persistance de son usage.

DEUXIÈME PARTIE POURQUOI UTILISER LA PHOTOGRAPHIE ?

CHAPITRE PREMIER

LA PHOTOGRAPHIE ENREGISTRE DES PHÉNOMÈNES LUMINEUX ÉPHÉMÈRES

La photographie peut se définir comme un dispositif qui enregistre des phénomènes lumineux. C'est précisément sur cette seule faculté que repose l'enregistrement de la luminescence : la photographie est la seule technique apte à garder la trace de la phosphorescence ou de la fluorescence. Il est un autre phénomène qu'elle seule permet de visualiser, grâce au principe de la chronophotographie, c'est la croissance. Il s'agit, pour la botanique, non d'analyser un mouvement en le décomposant, mais de le synthétiser en mettant en évidence une évolution trop lente pour être directement visible. Ces deux possibilités ont été très peu exploitées.

CHAPITRE II

LA PHOTOGRAPHIE EST AUTOMATIQUE

Si la photographie a la réputation d'être d'une rigoureuse exactitude, c'est en raison de son caractère automatique. Son crédit repose sur l'idée que ni le cerveau, ni la main de l'homme n'interviennent, et que l'image scientifique est ainsi aussi rigoureuse que possible. On voit cependant, dans les images qui nous sont

parvenues, que les botanistes, comme tout photographe, sont intervenus à la main, leur intervention portant soit sur le sujet même et sa présentation, soit sur l'image (négative ou positive). Le but de ces interventions est cependant non de « truquer » l'image, mais de la rendre plus lisible ou plus attrayante, ce qui parfois se confond.

CHAPITRE III

LA PHOTOGRAPHIE OFFRE UNE MULTIPLICITÉ D'ÉPREUVES

La possibilité d'obtenir de nombreux tirages à partir d'un même négatif permet de disposer de nombreuses images rigoureusement identiques, fournissant au botaniste un document de travail qu'il peut découper ou couvrir de notes sans détruire les informations qu'il contient.

Il lui est également possible de s'en servir, par exemple, dans sa correspondance avec ses collègues pour leur demander leur avis sur des travaux en cours, bien avant toute publication. La photographie facilite ainsi les échanges scientifiques, la reproduction d'un dessin demandant toujours du temps et l'envoi d'un échantillon n'étant pas toujours possible.

CHAPITRE IV

LA PHOTOGRAPHIE EST FACILE ET RAPIDE D'EMPLOI

Par son usage au cours d'explorations et de missions à l'étranger, la photographie permet de faire connaître en Europe la végétation de contrées éloignées sans recourir au dessin, qui requiert temps et habileté. La rapidité et la facilité d'usage de la photographie en voyage relève pourtant plutôt du mythe, comme en témoignent les résultats inégaux obtenus par les voyageurs (plaques voilées, brisées, surexposées...). L'examen des photographies conservées montre que la photographie était essentiellement utilisée pour rendre compte du port d'arbres ou de plantes difficiles à transporter (grandes cactées, palmiers), ou encore de la disposition de la végétation dans un site.

TROISIÈME PARTIE

DIFFUSION ET VULGARISATION: UNE PRATIQUE PARMI D'AUTRES

CHAPITRE PREMIER

UN COMPLÉMENT APPORTÉ A D'AUTRES MOYENS DE REPRÉSENTATION

Après avoir constaté que certaines qualités attribuées à la photographie l'étaient de manière sinon erronée du moins abusive et que d'autres, plus réelles,

étaient peu exploitées, on peut s'interroger sur la place véritablement accordée à la photographie par les botanistes. On constate qu'elle n'est qu'un moyen parmi d'autres de conserver l'image d'un végétal ou d'une observation : le dessin et l'aquarelle bénéficient d'une longue tradition ; les moulages en cire ou en plâtre, le dessin à la chambre claire, l'abondance de matériau frais et la mise au point de la technique des impressions naturelles limitent aussi son usage. La photographie ne devient en rien au cours de cette période un instrument de travail privilégié.

CHAPITRE II

L'USAGE OFFICIEL DE LA PHOTOGRAPHIE

La reconnaissance officielle de la photographie est très limitée : en botanique, son usage est plutôt le fait d'individus isolés qui décident de l'appliquer à leur discipline de prédilection. C'est pourquoi les photographies conservées au Muséum ne résultent pas de l'activité des laboratoires mais de dons et de legs de particuliers. La photographie a cependant fait l'objet d'un usage systématique et officiel au sein de l'administration des Forêts.

CHAPITRE III

PUBLICITÉ

Les botanistes qui utilisent la photographie tentent cependant de faire connaître leurs travaux en diffusant les images qu'ils produisent, soit dans des expositions (universelles ou de sociétés savantes), soit en illustration d'exposés oraux ou de publications. Cela pose la question de l'usage pédagogique de la photographie, aussi bien à l'occasion de conférences ou de cours dispensés dans les écoles, grâce à la projection de vues sur verre, que dans les ouvrages de vulgarisation.

CONCLUSION

Étant donné les imperfections du médium et la supériorité inégalable de l'échantillon ou de la préparation sur toute image, on ne peut que s'étonner de l'abondance des sources documentaires, si l'on ne prend pas en compte l'enthousiasme exagéré que cette technique avait dès l'abord suscité. L'examen des différents aspects des photographies prises par les botanistes ainsi que la biographie de ces derniers permettent cependant de montrer que ces vues, parfois, répondirent à leurs attentes, dans la mesure où ils surent adapter ce médium à leurs besoins par la constitution de collections qui se distinguaient des répertoires de formes contemporains. Elle fut pratiquée par une minorité de botanistes, qui, lorsqu'ils faisaient le choix de s'en servir. l'appliquaient généralement à l'ensemble de leurs travaux. La pratique photographique des botanistes relève de celle des amateurs (ils étaient d'ailleurs le plus souvent tout aussi amateurs en botanique, la professionnalisation de cette science étant encore limitée au XIX^e siècle); il est en effet à noter que l'on

rencontre rarement le cas d'un botaniste ayant fait appel à un photographe professionnel pour l'aider dans ses travaux, comme si cette pratique reposait sur le regard du botaniste plus que sur celui du photographe.

ANNEXES

Catalogue des illustrations (photographies illustrant les travaux de chaque botaniste étudié et les différents usages de la photographie en botanique). – Notices détaillées de quelques ouvrages de botanique illustrés de photographies. – Dictionnaire biographique des botanistes étudiés. – Inventaires des fonds photographiques du laboratoire de cryptogamie, du fonds Léon Diguet (négatifs au laboratoire de phanérogamie et positifs au laboratoire de biologie végétale appliquée) et du fonds Désiré Bois (laboratoire de biologie végétale appliquée).